

tenue sous la présidence de Monsieur BABSKI, assisté(e)
de Madame BERGERAT et Madame JAUR, Conseillères
En présence de Madame COURTOIS, Rapporteure publique
Madame RANWEZ, Greffière

09 heures 50

01)	DOSSIER N° 2406955	RAPPORTEURE: Madame Anne JAUR
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 28 mars 2024 du Préfet du Nord portant refus de titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître ELMOKRETAR Faïza
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
02)	DOSSIER N° 2407277	RAPPORTEURE: Madame Anne JAUR
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 12 juin 2024 du Préfet du Nord portant refus de délivrance d'un titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur X	Maître HOUINDO Ghyslain (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
03)	DOSSIER N° 2407475	RAPPORTEURE: Madame Anne JAUR
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 17 juin 2024 du Préfet du Nord portant refus de titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours avec interdiction de retour sur le sol français pour une durée d'un an.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame X	Maître ABBAS Kamel
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 50

04)	DOSSIER N° 2407904	RAPPORTEURE: Madame Anne JAUR
-----	--------------------	-------------------------------

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du 17 mai 2024 du préfet du Nord portant refus de renouvellement de titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de départ volontaire de trente jours et fixation du pays de destination.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître CABARET Oriane (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

05)	DOSSIER N° 2408443	RAPPORTEURE: Madame Anne JAUR
-----	--------------------	-------------------------------

Titre de l'affaire Arrêté en date du 11 juin 2024 par lequel le préfet du Nord a refusé de délivrer un titre de séjour, lui a fait obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, a fixé le pays de destination et lui a fait interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître CABARET Oriane (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

06)	DOSSIER N° 2411154	RAPPORTEURE: Madame Anne JAUR
-----	--------------------	-------------------------------

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision du préfet du Nord en date du 27 novembre 2023 portant refus d'un titre de séjour avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et avec interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître FERRAND Xavier
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

Arrêté le 15/04/2025
Le président du tribunal